

BASKET

Le PVBC organise son loto vendredi

» Vendredi, à la salle des fêtes Jean-Antoine Gau, le Pays Voironnais Basket Club (PVBC) organise son traditionnel loto. L'ouverture des portes se fera à partir de 19 heures, le début des parties est programmé à 20 heures. De nombreux lots seront distribués durant cette soirée, notamment une croisière de sept jours en Méditerranée. De quoi attirer les passionnés de loto ainsi que les supporters du club.



MJC

Une accordéoniste-chanteuse burlesque en concert vendredi

» Vendredi, à 20 h 30, le café-concert Atmosphère de la MJC accueille Jeanne Bouton d'Or, chanteuse-accordéoniste burlesque. Jeanne Bouton est originaire de Saint-Jean-de-Maurienne. À 5 ans, elle a remporté la médaille d'or du concours des accordéonistes de la Maurienne, catégorie junior. Cela lui a valu le surnom de Jeanne Bouton d'Or. Vendredi, elle chantera Piaf, Vian ou encore Fréhel. Tarifs : 7,50 euros, 6 euros pour les adhérents MJC

COMMÉMORATION

Hommage aux anciens combattants vendredi

» La Ville de Voiron se joint à la section voironnaise de l'Union française des anciens combattants (Ufac) pour inviter les associations patriotiques et la population à la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Le recueillement est prévu vendredi 5 décembre, à 16 h, au monument aux morts situé dans le jardin de ville.

VOIRON

LOCALE EXPRESS

CONSEIL MUNICIPAL

Une précision de l'élue frontiste Alexandre Collin

→ C'est une réponse à la réponse... L'élue Front national Alexandre Collin a souhaité réagir après le communiqué de l'Association catholique ouvrière (ACO) paru dans nos colonnes le 28 novembre.

Pour rappel, au conseil municipal du 20 novembre, M. Collin a commenté l'arrêt anti-mendicité pris par la municipalité. Il y en a assez de faire appel à la générosité des pratiquants. »

L'ACO répondait : « Nous ne pouvons pas accepter que les victimes de la société soient considérées comme indésirables à la porte de l'église. »

Alexandre Collin a donc souhaité préciser : « Mes dires n'engagent que moi et parlent d'un moment personnel de ma vie où je côtoie systématiquement cette mendicité probablement organisée. Nos associations de Voiron, qui effectuent un travail remarquable, sont assez nombreuses pour subvenir à la détresse de ces personnes. En aucun cas je ne serai permis de parler au nom de ma religion. »

AGENDA

AUJOURD'HUI

→ **Club Amitié et nature**
- Achat des forfaits ski de fond à La Ruchère. Tél. 04 76 65 60 41.
- Formation : comment utiliser son DVA. Au local à 19 h. Tél. 06 77 57 28 56.

→ **Club Arc-en-ciel**
Au local, de 13 h 30 à 17 h 30, jeux divers et inscriptions au repas de Noël du 14 décembre à la salle Saint-Pierre.

DEMAIN

→ **Inscriptions au ski de fond**
Au foyer Léo Lagrange, à 20 h 30, le Club alpin français organise les inscriptions pour le ski de fond loisir, la randonnée nordique, la compétition, les cours de skating, les sorties en station. Début des cours tous niveaux samedi en Chartreuse.

→ **Université pour tous**
À la Maison Saint Pierre, à 14 h 30, conférence de François Genton, enseignant-chercheur sur le thème : "La chanson populaire allemande, du chant de Noël au succès commercial".

→ **À NOTER**
→ **Concert de Vincent Niclo**
Vendredi 5 décembre, au Grand Angle, à 20 h 30, renseignements au 04 76 65 64 64.

→ **Réunion publique sur le nouvel hôpital**
Vendredi 5 décembre, en mairie, à 19 h, dans le cadre du projet de construction du nouvel hôpital public-privé du Voironnais, réunion de concertation avec les habitants. Le dossier de concertation est téléchargeable sur le site www.paysvoironnais.com

→ **Permanence info énergie**
Vendredi 5 décembre, à l'espace Ecocité, 744 boulevard du Guillon à Coublevie, de 14 h à 18 h, un

membre de l'Ageden (association pour une gestion durable de l'énergie) vous apporte des conseils concernant vos projets de construction, de rénovation ou de changement de système de chauffage. Accès gratuit sur inscription. Tél. 04 76 23 53 50.

→ **Conférence**
Vendredi 5 décembre, à la Maison des associations, de 20 h à 22 h, l'association Histoire et patrimoine du Pays Voironnais organise une soirée avec M. Pietka, auteur, qui présentera une conférence sur le thème : "Le roman policier, pourquoi ? Au Moyen-Âge, pourquoi ?". Entrée gratuite.

→ **Ateliers de décorations de Noël**
Samedi 6 décembre, au 5 rue Gérard-Philippe, de 9 h à 12 h, ateliers de décorations de Noël, organisés par l'association Srapart. Tél. 06 03 52 94 41.

→ **Téléthon 2014**
Samedi 6 décembre, place de la République, à partir de 13 h, la Ville de Voiron en collaboration avec les associations sportives et culturelles organise le Téléthon. Au programme : lâcher de ballons, feu d'artifice, etc. Tous les bénéfices seront reversés à l'Association française contre les myopathies. Entrée gratuite.

→ **Match de basket**
Samedi 6 décembre, au gymnase Henri-Chautard, à 20 h, le PVBC (équipe féminine nationale 2) affrontera l'équipe d'Annessa Basket Club. Entrée gratuite.

→ **Pucier puériculture**
Dimanche 7 décembre, à la salle des fêtes, à partir de 8 h, organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Jules-Ravat. Buvette et petite restauration sur place. Tél. 06 16 53 58 17. Tarifs : 0,50 € par adulte et gratuit jusqu'à 14 ans.

→ **Clinique de Chartreuse**
10 rue Docteur-Butterlin, Tél. 08 26 30 67 22.

→ **Mairie**
12 rue Mainssieux. Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h. Tél. 04 76 67 27 37.

→ **Médiathèque Philippe-Vial**
5 boulevard Edgar-Kofler. Ouverte mardi de 15 h à 19 h, mercredi de 10 h à 18 h, vendredi de 13 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermée le jeudi. Tél. 04 76 67 93 13.

UTILE

À CONNAÎTRE

→ **Le Dauphiné Libéré**
29 rue Victor-Mollard, ldredvoiron@ledauphine.com. Tél. 04 76 66 11 88.

→ **Commissariat de police**
114 cours Béquart-Castelbon. Tél. 04 76 65 93 93.

→ **Gendarmerie**
2 rue Danton. Tél. 04 76 05 01 83.

→ **Police municipale**
12 boulevard de la République. Tél. 04 76 311 311.

→ **Centre hospitalier**
Route des Gorges. Tél. 04 76 67 15 15.

SANTÉ | Alors que la loi IVG a fêté ses 40 ans, le centre de planification accompagne les femmes voulant avorter

« Aider les femmes au mieux, en fonction de leurs choix »

« Une interruption volontaire de grossesse (IVG), ce n'est jamais facile. » Nadège Bazin et Delphine Bigueur savent de quoi elles parlent. Elles sont conseillères conjugales au centre de planification et d'éducation familiale de Voiron, et rencontrent tous les mois des femmes qui font le choix d'avorter.

Même si la loi autorisant l'IVG a été votée il y a 40 ans, même si les techniques médicales se sont améliorées, un avortement n'a rien d'anodin.

Des femmes de tout âge, de tout milieu

Généralement, quand les femmes passent la porte du centre de planification, leur décision est déjà prise. « Elles sont déterminées à avorter. Mais ça ne veut pas dire qu'elles n'ont pas besoin d'accompagnement », expliquent les deux conseillères. « Nous sommes là pour elle. Pour les aider au mieux, en fonction de leurs choix. » À Voiron, les femmes ont trois possibilités : l'IVG chirurgicale à l'hôpital, l'IVG médicamenteuse à l'hôpital aussi ou directement au centre de planification (lire ci-contre).

Mais Nadège et Delphine font tomber quelques préjugés : « Il n'y a pas de profil type ! On reçoit des femmes de tout âge et de tout milieu. Toute femme qui a une sexualité est susceptible de se poser la question d'une IVG dans sa vie. » La preuve avec les chiffres du centre de

Voiron : sur les 48 personnes qui ont eu recours à l'IVG en 2014, seulement huit étaient mineures.

Les deux conseillères notent également que le nombre d'avortements ne baisse pas beaucoup d'année en année. Problème de prévention ? « On voit 2000 élèves par an dans le Pays voironnais... Mais il y a un monde entre la prévention et la sexualité. Intellectuellement, tout le monde sait qu'il faut se protéger pour éviter une maladie sexuelle ou une grossesse. Pourtant, on prend parfois un risque, parfois le désir est plus fort. Cette règle est aussi valable pour les jeunes de 15 ans que pour les mères de famille de 35 ans. Ce n'est pas un défaut d'information. L'IVG fait partie de la vie. On doit se battre pour que cette idée soit acceptée. » Car les deux femmes insistent : « Rien n'est gagné ! » Nadine évoque sa propre position : « On entend encore des gens contre l'IVG. Moi, personnellement, je ne suis pas pour ou contre. Mais j'ai en face de moi des femmes qui en ont besoin. Je suis là pour les aider à faire ce qu'il faut, sans qu'elles soient jugées. »

Même chez les jeunes générations, les mentalités ont du mal à évoluer : « Au-delà de l'IVG, c'est l'image de la femme qui est égratignée... » Les deux conseillères savent que la prévention et l'information doivent se poursuivre. 40 ans après la loi sur l'IVG, tout n'est pas réglé.

Karine BONNET

LE CHIFFRE

48 interruptions volontaires de grossesse ont eu lieu depuis janvier 2014 et ont été suivies par le centre de planification de Voiron. Seulement huit IVG concernaient des jeunes filles mineures. Six IVG médicamenteuses ont été réalisées au centre depuis sa mise en place en août.



Nadège Bazin et Delphine Bigueur, conseillères au centre de planification, accompagnent les femmes souhaitant avorter.

Les étapes d'une IVG

À Voiron, un premier rendez-vous est effectué par une conseillère conjugale. « C'est un temps d'écoute. L'entretien n'est plus obligatoire pour les patientes majeures mais fortement recommandé », explique Nadège Bazin. Un test sanguin est prescrit pour confirmer la grossesse. La patiente a alors un délai de 7 jours pour confirmer ou non sa décision.

Ensuite, les femmes ont trois solutions pour avorter. L'IVG chirurgicale (par aspiration) se pratique à l'hôpital de Voiron jusqu'à trois mois de grossesse. L'IVG médicamenteuse peut également se dérouler à l'hôpital ou au

centre de planification depuis le mois d'août. « C'est une nouveauté qui répond à une demande des femmes. De cette manière, l'IVG est moins médicalisée. Mais il y a des conditions à respecter : la grossesse doit dater de sept semaines maximum et la patiente doit habiter à proximité de l'hôpital. » Les conseillères insistent : « Ça ne veut pas dire que ces femmes sont seules chez elle face à leur choix. Nous sommes là pour les accompagner. Elles peuvent aussi nous contacter à n'importe quel moment. »

Un dernier rendez-vous a lieu 20 jours après l'IVG au centre de planification.

L'INFO EN +

PRATIQUE

Le centre de planification et d'éducation familiale accueille toute personne ayant des questions relatives à la vie affective, relationnelle ou sexuelle. Pour les hommes et les femmes, sans condition d'âge et de ressources. Il est confidentiel, gratuit pour les mineurs. Ouvert sans rendez-vous le lundi de 16 h à 19 h, le mercredi de 13 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 14 h à 17 h (ou sur rendez-vous). Il est possible de contacter tous les jours le centre au 04 76 05 72 56 ou centre.planif.voiron@wanadoo.fr

Le Noël Carrefour

réveille la magie des fêtes !

OUVERT
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE
de 9 h à 19 h

Du mardi 2 décembre
au mercredi 24 décembre

40€

REMISE IMMÉDIATE
EN CAISSE

159€

119€

Dont 0,16 € d'eco-participation

Robot pâtissier KENWOOD
Réf. : KM24B

- Mouvement planétaire
- Kit pâtisserie : fouet, batteur K et pétrin
- Cuve multifonction avec 1 couteau et 1 disque
- Variateur électronique de puissance
- Fonction Pulse
- Garantie 1 an

DÉLIVRÉ
REMPACEMENT
À NEUF

Avec de 14€

Encore plus
d'idées
CADEAUX
à partir
de 5€

Carrefour VOIRON

Zone d'Activités des Blanchisseries

Tél. 04 76 67 08 60

Horaires du lundi au samedi
de 8 h 30 à 20 h 30
et jusqu'à 21 h le vendredi